

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1942)
Heft: 10

Artikel: Chronique zurichoise
Autor: W.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wichtige Mitteilung

Die Aktiv- und Passivmitglieder werden benachrichtigt, dass die Erhebung der Beiträge für das Jahr 1943 durch die Sektionskassiere im Januar stattfindet.

In den letzten Jahren baten wir unsere verehrten Passivmitglieder dringend, uns treu zu bleiben. Wir wissen wohl, dass in gegenwärtiger Zeit jedermann um einen Beitrag an gute Werke angegangen wird, sei es für unsere Soldaten oder zu Gunsten bedürftiger Mitbürger. Unsere Künstler aber benötigen jetzt mehr denn je einen wohlwollenden finanziellen und geistigen Beistand, und wir hoffen, dass ihnen derjenige der Passivmitglieder auch fernerhin zugesichert bleiben wird, wofür wir denselben im Voraus den tiefsten Dank aussprechen.

Gleichzeitig teilen wir unseren Aktiv- und Passivmitgliedern mit, dass ihnen ab 1943 eine Mitgliedskarte verteilt wird, die aus Sparsamkeitsrücksichten und auch damit die Kassiere besonders der grösseren Sektionen nicht jedes Jahr andere Karten auszustellen haben, mehrere Jahre benützt werden soll. Ab 1944 erhält jedes Mitglied gegen Entrichtung seines Jahresbeitrages eine Marke mit aufgedruckter Jahreszahl, die er auf die Karte klebt um derselben volle Gültigkeit zu verleihen.

Deshalb bitten wir unsere Mitglieder, ihre Karte 1943 sorgfältig aufzubewahren.

Der Zentralvorstand.

Avis important

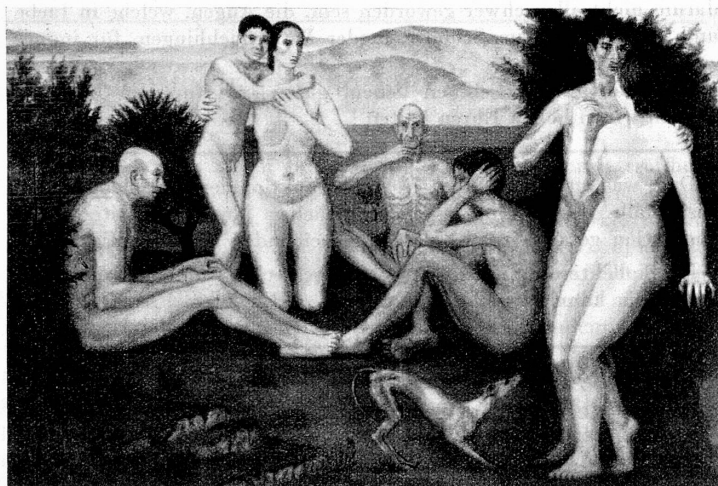
Les membres actifs et passifs sont informés que l'encaissement des cotisations pour l'année 1943 aura lieu en janvier prochain par les caissiers des sections.

Ces dernières années, nous demandions instamment à tous nos membres passifs de nous rester fidèles. Nous savons bien que dans les circonstances actuelles chacun est sollicité par une foule de bonnes œuvres, tant en faveur de nos soldats que de concitoyens dans la gêne. Mais nos artistes ont, eux aussi, plus besoin que jamais d'être soutenus, matériellement et moralement, et nous osons espérer qu'ils continueront à bénéficier du bienveillant et précieux appui de nos membres passifs, auxquels nous exprimons à l'avance notre profonde gratitude.

Nous avisons en outre nos membres actifs et passifs qu'il leur sera délivré dès 1943 une carte de membre destinée, par mesure d'économie et pour éviter aux caissiers surtout des grandes sections d'avoir à établir chaque année de nouvelles cartes, à être utilisée plusieurs années consécutives. Dès 1944 chaque membre recevra en échange de sa cotisation annuelle un timbre au millésime de l'année en cours, qu'il collera sur sa carte, conférant ainsi à celle-ci sa pleine validité.

C'est pourquoi nous prions les membres de conserver soigneusement leur carte de 1943.

Le comité central.



Hans Eppens.

Wandbildentwurf.

Chronique zurichoise

Section de Zurich. Notre exposition au Kunsthaus de Zurich, du 5 septembre au 11 octobre 1942 eut un grand succès. Conscient de sa tâche, le jury choisi par nous eut en vue un niveau artistique élevé, soutenant la considération dont nous jouissons auprès des autorités, du public et de la presse. Le discours d'ouverture officielle fut prononcé devant une nombreuse assistance, en présence de représentants de la Ville et du gouvernement, par M. le Dr W. Wartmann, directeur du Kunsthaus, au nom de la société zurichoise des beaux-arts; il avait aussi rédigé l'intéressante introduction au catalogue; une allocution du président de la section y fit suite. L'affiche, issue d'un concours, était l'œuvre de notre collègue Henri Muller et fut imprimée par les soins de notre membre passif J. C. Muller. Elle constitua une efficace réclame comme aussi la brève causerie à la radio de J. Ritzmann, intitulée « la naissance d'une exposition ». L'exposition fut visitée par 6520 personnes. Elle comprenait 229 œuvres (186 peintures y compris quelques dessins) de 97 membres actifs et de 15 passifs. La mémoire de nos collègues décédés, Hans Hippele, sculpteur, et Otto Lussi, peintre, fut rappelée par quelques œuvres provenant de leur succession. L'excellent et judicieux placement fut l'œuvre de nos collègues K. Hugin et F. Fischer. 31 œuvres furent vendues pour une somme de fr. 20.620, dont fr. 4930 représentent les achats de la ville de Zurich et fr. 4300 ceux du gouvernement. Suivant décision unanime de la section, il fut prélevé, en plus du pourcentage habituel, une commission de 3 % en faveur de la Croix-Rouge, secours aux enfants. Nous nous réjouissons de constater qu'à l'occasion de l'exposition plusieurs nouveaux membres passifs furent recrutés.

Œuvres d'achats pour le développement des beaux-arts. Sous la présidence de son nouveau président, M. E. Nobs, le conseil municipal de Zurich décida de poursuivre cette année encore l'œuvre entreprise en 1932 et continuée chaque année depuis, consistant à acheter des œuvres de valeur. De son côté le gouvernement cantonal, avec la ville de Winterthur, exécutera pour la troisième fois sa campagne d'achats « Zürich-Land ».

Prix des beaux-arts de la ville de Zurich. Le conseil général ratifia le projet de la municipalité, établi à l'instigation de M. le conseiller général Dr Ad. Guggenbuhl, transformant le prix de littérature délivré jusqu'ici tous les trois ans, en un prix municipal des beaux-arts, qui sera décerné annuellement, alternativement à un écrivain, un musicien, un peintre, sculpteur ou graveur, ressortissant de la ville ou y étant domicilié depuis longtemps, en récompense de la création d'une œuvre d'art remarquable. Une subvention annuelle de fr. 5000 fut votée, plus fr. 1000 pour les frais de remise publique du prix.

Le bazar « Trois journées pour l'enfance affamée » qui fut organisé dans les salles et vestibules de l'École polytechnique fédérale, aménagés à cet effet d'une manière très originale par le Prof. Dr H. Hofmann, laissa, pour la Croix-Rouge, secours aux enfants, un bénéfice net de fr. 377.275. Cette somme élevée fut en grande partie atteinte grâce à une tombola, dont l'attrait était surtout dû aux dons généreux d'un grand nombre d'artistes de Zurich et de la Suisse entière.

Caisse de secours pour artistes suisses. La société d'édition « Beobachter A. G. », Bâle (l'Observateur S. A., Bâle), s'est déclarée prête à verser annuellement à la caisse de secours une somme globale de fr. 2000. Le « Schweizerischer Beobachter » se trouve ainsi exonéré des droits de reproduction d'œuvres de nos membres.

(Trad. A. D.)

W. F.

Künstlerischer Wettbewerb

Für die malerische Ausschmückung eines Raumes in einem öffentlichen Gebäude des Bundes wird vom Eidgenössischen Departement des Innern ein Wettbewerb eröffnet, zu dem die im Kanton Bern und in den angrenzenden Kantonen domizilierten Künstler schweizerischer Nationalität zugelassen sind. Den Bewerbern werden auf schriftliche Anmeldung hin, der Ausweisungspapiere beizulegen sind, vom Sekretariat des Eidgenössischen Departements des Innern das Wettbewerbsprogramm und die erforderlichen Planunterlagen ausgehändigt. Der Bezug der Wettbewerbsunterlagen und der Planunterlagen soll bis spätestens am 1. Februar 1943 erfolgen.